

# INFORMATIONS EPIDEMIE COVID-19

## *Modalités de fonctionnement de votre Communauté de Communes*

Du 2 mars 2020 au 19 juin 2020



Pour suivre toutes les actualités en temps réel et les modalités de fonctionnement des différents services de la Communauté de Communes, vous pouvez vous rendre sur la page Facebook dédiée : @LauragaisRevelSorezois

-----

**>>> LES CRÈCHES** : A compter du lundi 16 mars 2020, les 4 crèches intercommunales seront fermées jusqu'à nouvel ordre du Gouvernement. Nous vous tiendrons informés dès que celles-ci pourront à nouveau accueillir vos enfants.

Conformément aux directives de l'état, les personnels disponibles sont pleinement investis pour garantir les accueils indispensables pour les parents soignant les malades.

Vous pouvez contacter les crèches aux coordonnées suivantes :

- Crèche de Revel : 05 62 18 04 01 / les-petits clous@orange.fr
- Crèche de Sorèze : 05 63 37 05 97 / leslutinssoreziens@orange.fr
- Crèche de Saint-Félix Lauragais : 05 61 83 09 83 / creche.despiedsetdesmains@gmail.com
- Crèche de Blan : 05 63 74 38 76 / creche-lesdoudousblan@orange.fr

**>>> LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES (RAM)** : A compter du lundi 16 mars 2020, le Relais Assistantes Maternelles sera fermé jusqu'à nouvel ordre du Gouvernement. La coordinatrice RAM est joignable au 06 62 64 83 01.

**>>> L'ACCUEIL DE LOISIRS INTERCOMMUNAL**: A compter du lundi 16 mars 2020, l'Accueil de Loisirs Intercommunal sera fermé jusqu'à nouvel ordre du Gouvernement. Nous vous

tiendrons informés dès que celui-ci pourra à nouveau accueillir vos enfants. Vous pouvez contacter l'Accueil de Loisirs Intercommunal aux coordonnées suivantes : 06.31.48.93.48 - Mail: [accueildeloisirsriquet@leolagrance.org](mailto:accueildeloisirsriquet@leolagrance.org)

Cependant, l'accueil de loisirs intercommunal sera ouvert aux enfants des personnels soignants à compter du mercredi 25 mars 2020.

Les horaires pour les mercredis et vacances scolaires à venir sont de 7h30 à 18h30.

Les enfants seront pris en charge par deux personnes qui proposeront des animations tout en veillant à mettre en place les gestes barrières.

Les familles devront fournir un repas froid pour le midi ainsi que le goûter.

**>>> Le siège de la Communauté de Communes** : L'accueil physique sera fermé jusqu'à nouvel ordre. Vos démarches peuvent être réalisées par mail ([accueil@revel-lauragais.com](mailto:accueil@revel-lauragais.com)) ou sur le site internet [www.revel-lauragais.com](http://www.revel-lauragais.com)